

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 49 (1911)  
**Heft:** 50

**Artikel:** Lè piotons  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-208261>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).  
Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.  
Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,  
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## NOUVEAUX ABONNÉS

Les personnes qui prendront un nouvel abonnement au *Conteur* dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain recevront GRATUITEMENT les numéros de novembre et décembre 1911.

## LA QUÊTE

Le *Foyer romand* pour 1912,<sup>1</sup> édité par la librairie Payot et Cie, à Lausanne, vient de paraître. Nous en détachons les jolies pages suivantes, extraits d'un morceau de M. Paul Rochat et intitulé : *Souvenirs lausannois*.

Un jour ma mère me dit, parlant de son Eglise wesleyenne :

— On a décidé une collecte pour les missions. J'ai promis qu'avec d'autres petits gars, tu t'aiderais à faire la quête.

On n'avait pas imaginé alors les « petites fleurs » jaunes, bleues ou roses, vendues dans un but de bienfaisance par de charmantes fillettes. Faire quête par des dames ou des jeunes filles, sur la voie publique, aurait paru une grave inconvenance. Que les temps ont changé !

Ma mère reprit :

— Tu demanderas très poliment à certaines personnes que je te désignerai de te donner quelque chose en s'inscrivant dans ton carnet.

— Mais, maman, je n'oserais jamais !

— Essaie, tu verras qu'il n'y a que le premier pas qui coûte. Et puis, cela me ferait plaisir.

J'étais terrifié.

Ma mère s'inscrivit la première sur mon carnet, puis deux ou trois personnes de nos connaissances, évidemment stylées par elle.

Je décidai alors de m'adresser à un oncle qui n'allait jamais à l'église, mais qui était très bon pour moi et que j'aimais bien. Il bougonna d'abord :

— Si ce n'est pas une pitié de faire quête des enfants pour embêter des nègres ou des Chinois ! Je me réserve de dire ma façon de voir à ta mère. Mais je ne veux pas que tu rentres bredouille... Tiens, voilà deux francs.

<sup>1</sup> La 26<sup>e</sup> année du *Foyer Romand* donne une fois de plus à nos auteurs nationaux l'occasion de se réunir sous le même toit hospitalier. Etant devenu l'un des plus anciens périodiques de notre pays et l'un des plus vivants, le *Foyer Romand* offre chaque année au public un livre savoureux par la variété même des sujets traités et des écrivains qui les signent.

Voici le sommaire des articles de cette année : Chronique romande, de Samuel Cornut ; Huit jours en Auvergne, de Gaspard Vallette ; Mon carnet de pêche, de Virgile Rossel ; Les fiançailles de Ginette, nouvelle de Michel Epuy ; Souvenirs lausannois de Paul Rochat ; Vers le beau social, par Georges de Montenach ; Impressions d'un médecin naviguant à ses débuts, par le Dr. Louis Thurler ; Croquis périgourdin, par Noëlle Roger ; Diptyque, conte sociologique, par Edouard Combe ; Le lac voyageur, par Isabelle Kaiser ; Marin d'eau douce, nouvelle d'Adolphe Ribaux ; Un an d'histoire politique, par Albert Bonnard.

Pour les vers, signalons : Les Statuettes, de Jules Cougnard ; Les Chansons captives, d'Henri Spiess ; Trois nouvelles chansons sur un mode nouveau, par Isabelle Kaiser ; Invitation, par Georges Golay ; Les Chênes, de J.-S. Loth ; La Montagne, d'Edmond Gilliard ; La Rose et le Jet d'eau, de F. Roger-Cornaz ; Au Rythme du hamac, par Jean Violette ; Chansons d'Avril, de Julien Gruaz, et un sonnet de Gustave Chaudet : A un Jeune Homme.

Et il inscrivit : « Anonyme ».

Ce succès et un ou deux autres semblables m'encourageaient. Je ne doutais plus de rien et abordais ingénument dans la rue des gens inconnus. Plusieurs me rabrouèrent de belle façonne. Mais j'étais lancé.

Un jour, sur le Grand-Pont, — je vois encore l'endroit, — j'aperçus un monsieur de haute taille et de belle mine, avec un gilet blanc sur un ventre épanoui. J'eus tout de suite l'intuition que ce serait un client sérieux.

Je courus à lui :

— M'sieu ! m'sieu ! Voulez-vous me donner quelque chose ?

Il me toisa d'un air sévère, et avec brusquerie :

— Te donner quelque chose ? Pourquoi faire ? Je n'aime pas les mendians. D'ailleurs la mendicité est interdite.

— Je ne suis pas un mendiant, fis-je, vexé. C'est pour les missions, voici mon carnet.

— Ah ! c'est pour les missions, dit-il, radouci. Et pour quelles missions ?

— Pour les missions du fond de la Palud, m'sieu.

Il sourit.

— Les missions du fond de la Palud ? Tu es un drôle de petit bonhomme. Comment t'appelles-tu ?

Quand j'eus dit mon nom, il me demanda :

— Est-ce ton père qui est employé au Château ?

— Oui, m'sieu.

Son front se rembrunit.

— C'est lui qui t'envoie quêter pour les Wesleyens ?

Je perçus comme un blâme dans le ton de ses paroles et je répondis vivement, car c'était la vérité :

— Non, m'sieu. C'est ma maman. Mon papa ne va pas au fond de la Palud. Il va toujours à l'Eglise nationale.

— Ah ! bon, reprit gaîment mon interlocuteur. Et as-tu déjà beaucoup récolté ?

— J'ai déjà huit francs cinquante, dis-je fièrement, mais j'aimerais bien ne pas avoir moins que mes camarades. Vous comprenez ?

— Je comprends. Eh bien, je veux te donner quelque chose, parce que tu m'as amusé. Mais, c'est pour toi plutôt que pour les missions « du fond de la Palud ».

Il riait en prononçant ces derniers mots.

Il me donna une grosse pièce blanche, prit mon carnet et inscrivit, avec le crayon qui y était attaché :

« Conseiller d'Etat X., fr. 5. »

— Merci bien, m'sieu.

Je revins triomphant à la maison.

— Tu vois, me dit ma mère, tu commences toujours par dire non, et, après, rien ne peut plus t'arrêter.

Elle m'embrassa.

Mon père était moins satisfait :

— Comment était-il, ce monsieur ?

Je le lui dépeignis aussi bien que je pus.

— Ce doit être M. Bornand, dit-il, chef du Département des Finances. Me voilà bien noté au Château ! On va croire que je suis wesleyen ; on me traitera de mômier.

Il se rasséréna quand je lui eus raconté toute ma conversation avec le conseiller d'Etat.

Ma quête produisit dix-sept francs cinquante. C'était une des plus fructueuses.

Je fus félicité, mais vivement déçu.

Il me semblait que ma peine méritait une petite récompense. Depuis longtemps je guignais, dans la devanture d'un magasin de jouets, un joli petit bateau de bois, avec des voiles minuscules de toile blanche, deux mâts et un gouvernail.

C'était l'objet de mes plus ardentes convoitises. Faire aller ce petit bateau dans la fontaine et peut-être sur le lac, avec une ficelle, en allant me baigner avec les camarades à la « digue des Marronniers » : quelle joie !

Hélas ! le ménage d'un petit employé de l'Etat est astreint à une sévère économie : On ne m'offrit rien, et je n'osai rien demander.

Mon âme d'enfant porta longtemps le deuil de ce rêve envolé.

C'est peut-être pourquoi, aujourd'hui, j'aime tant les grands bateaux à vapeur du Léman.

Paul ROCHAT.

## Pensées.

L'amour et la barbe s'en vont en les faisant.

\* \* \*

Les caractères faibles en politique, comme les estomacs forts, à table, s'accordent de tous les régimes.

Pour Minet. — Bonté divine ! Louise, qu'avez-vous répandu sur la tapisserie de cette chaise ?

— Oh ! ce n'est rien, madame ; j'ai mis de la moutarde pour chasser le chat qui venait toujours s'y coucher.

## Le piotons.

Se lè dzeins d'esprit et dè granta cabosse sè font cognairè, na pas pè on affèrè tot solet, mā soveint, lè taborniaux et lè daderidou sont tot coumeint leu, et pàvont à tot momeint montrâ lão bétanie. Se Napoléon, lo vilhio, gagniv à tot momeint dâi bataillès, ti lè dzo la Fanchette à Trinquiet trovâv moian dè férè vairè se n'est pris biscornu.

On dzo que Trinquiet, qu'amâvè tant lè piotons, avâi einviâ d'ein avâi po medzi avoué dâi neintelièrs, l'einvouïè la Fanchette d'a premi que l'avâi, tsi lo chertiutier, po vairè se l'avâi dâi pè caïons, don dâi piotons.

La Fanchette lâi va, et coumeint y'avâi dâo mondo pè la boutequa áo tia-caïon, le verounâvè decè, delé, déveron lo chertiutier, tandi que servessâi lè pratiquès, et sein avâi rein démandâ, le retrace frou et returnè pe l'hôto.

— Eh bin, lâi fâ Trinquiet quand la vâi arrêvâ ?

— Eh bin, noutron maître, lâi répond la Fanchette, n'é pas pu vairé se lo chertutier avâi dâi pi de caions, po cein que l'avâi met dâi bottès.

### PAUVRE VIEILLE !

**L**a jolie vieille, avec son bonnet rond des dimanches, sa jupe de milaine froncée tout autour de la taille, et son beau fichu de dentelle noire! Sa figure est plissée de mille petites rides, son regard est éteint, ses rares cheveux gris sont enroulés autour de ses oreilles parcheminées. La jolie vieille, vous dis-je!

On en voit tant, dans nos campagnes vaudoises, de ces aïeules, toutes petites, effacées, qui tiennent si peu de place dans le grand fauteuil familial, et si peu de place, souvent, hélas! dans la vie de leur entourage.

Que voulez-vous ? Les années volent, le temps court, les vieilles ne vont plus assez vite; elles restent en arrière; leurs jambes, leur cerveau et leur cœur refusent d'aller plus loin.

Elles voient, l'œil apeuré, l'esprit inquiet, leurs fils avancer à grands pas dans la voie du progrès. Elles ont peur des nouvelles machines, des nouvelles modes, des nouveaux visages. Elles retiennent de toutes leurs pauvres forces les coutumes qui s'en vont, les traditions qu'on oublie.

Alors, on les abandonne, on les laisse seules, toutes seules au coin du foyer désert, et les enfants s'en vont, sans cesse à la recherche d'un bien-être nouveau, d'une aisance meilleure.

Pauvres vieilles, hélas ! Leurs petites-filles partent en place à Lausanne, à Paris, et reviennent parées de grands chapeaux et de jupes trop étroites.

Grand-mère ne peut en croire ses yeux ! Peut-on s'affirer de la sorte ?... Et elle songe au temps où elle alla, avec son mari, acheter à Yverdon les premiers chapeaux de ses deux filles. Il y avait longtemps que les petites demandaient à la maman de leur acheter un chapeau pour le dimanche. On portait encore des bonnets, alors, et c'était si joli ! Enfin, elle avait cédé, et pour quatre francs cinquante, on avait eu deux belles « bergères » avec un grand ruban qui flottait par derrière. Comme elles étaient contentes, les petites ! Et grand-mère se souvient encore que, plus tard, elle avait réussi à extorquer au grand Louis, son mari, l'argent qu'il fallait pour acheter une robe à chacune de ses filles, devenues grandes, et en âge d'aller danser avec la « jeunesse ». Elle avait payé sept pièces pour avoir une belle étoffe de laine, qui avait duré plus de vingt ans, bien sûr !

Aujourd'hui, la Rose, sa petite-fille, ne porte pas deux années une même jupe, et les « tailles » ne lui font pas un été. Grand-mère veut gronder, mais elle n'en a pas le courage. La petite Rose n'est là qu'en vacances, et, au milieu des foins, elle va partir pour Lausanne, reprendre sa place de femme de chambre, alors qu'il y aurait tant d'ouvrage pour elle à la maison. Pauvre grand-mère, va !

On ne la respecte même plus ! Ses petits-enfants lui rient au nez quand elle commence à parler du bon vieux temps, de son temps à elle, de celui de son pauvre Louis qui l'attend, là-bas, dans le petit cimetière. Même sa fille, l'Alice, ne lui a-t-elle pas dit un jour : « Tais-toi, mère, tu nous ennuies ; tu nous as déjà raconté cette histoire ! »

Le grand-père, lui, on le respectait encore, on feignait d'écouter ses conseils ; il fallait bien le ménager, il était le maître, en somme ; et tout bas, on faisait des projets pour quand il ne serait plus : démolir la galerie, acheter une fauchouse, vendre le vieux cheval, installer l'électricité, amener l'eau à la cuisine.

Grand-père est mort. Grand-mère a survécu, et elle a vu tout ça, elle ! A chaque amélioration, son cœur s'est serré ; bien souvent, le soir, elle

a pleuré dans son grand lit solitaire, cachée derrière les immenses rideaux de cretonne ! Bientôt, elle se sentira presque étrangère dans cette maison où son mari l'a amenée un beau soir de mai ; étrangère sous ce toit qui a abrité leur amour !

Pauvre, pauvre vieille !

S.-N.

### Le cadeau de cette année.

Le cadeau de cette année, pour beaucoup, ce sera le nouveau livre de Benjamin Vallotton, *Leurs œuvres les suivent* (F. Rouge et Cie, Lausanne, éditeurs).

Nous reparlerons plus en détail de ce nouvel ouvrage samedi prochain, mais nous tenions à le signaler tout de suite à l'attention des lecteurs nombreux et fidèles de cet auteur, justement aimé, et de tous ceux qui, à ce moment de l'année, se demandent comment ils pourront répondre au secret désir de ceux auxquels ils veulent offrir des étrennes.

**A la pinte.** — Il est midi et demi. Jean-Louis et son ami Bicane sont attablés devant un demi de nouveau et discutent bruyamment les vertus du 1911. Ils n'ont d'ailleurs pas de peine à se mettre d'accord, et font apporter un nouveau demi.

La porte du café s'entrouvre, et le petit François, fils de Jean-Louis, passe sa tête ébouriffée à l'intérieur.

— Papa, la maman fait dire que si tu ne viens pas tout de suite, elle va t'apporter le dîner au café.

— Eh ! bien, toi, dis-lui voir d'apporter aussi à dîner pour Bicane !

### LO DÈRAY MOT A DJACOT RAVEY

#### AVOUÉ ANDRÉ BEZETSET

(Patois du district d'Orbe.)

**D**JACOT Ravey, lo joueur dè violon dè Valleyr-dézot-Rancé, établi zallà in Verdon, ne sé plie quet férè. Ein s'ein revengnieint àotra le vèprà, s'arréta ào Bras-d'Or, tsi lo Boron, à Mathou, po bairè quartetta, ein s'e reposeint 'na menuta. Mais la menuta a derà graneten. Vaitsé porquet :

Lé dzoûvenè dzin dé Mathou s'étant assimiblyâ po décidâ la dancha dè la baï, que devessai sè férè dins cauquè senan-nè. Liavai lé Manuet ào syndico, David à Bastian, Manuet à Djôzet, qu'êtant le précaux, et 'na dozan-na d'autro. Lao faillai 'na musica, et comment Djacot Ravey étais justamin arrêvâ ào bon momint, l'indagziron po djuvî, in lo tserdzint dè trovâ sè compagnons po férè bouena musica. Et l'est aizi à savai que l'arrozaront la patse.

Lo lindemân-né, don, nôtre joueur s'imbantsè contré la Berdzemint, trovâ se n'amî André Bezetset, que djuvivè d'la clarinette et son bouébo que djuvivè dza dzuillaint dão cornet. Liavai oncora lé lo Bébet Pao que djuvatisvè dão violon. Etâo dous porrant férè l'accompagnément, et dissè, se tot allavè bin, la jeunesse de Mathou aret 'na bouena musica po la baï.

Mais Bezetset n'établi pas décidâ ; l'établi rudo mau veri. Djacot ut biô lai derè que la jeunesse dè Mathou établi mardieu agréâbly ; que l'yavai lé dai dzuillèle felliè ; que madamuzalla Boissier lai y'avai bailli on pâr dè dansé tote novallè, et que sé yo ? Tot cin ne lai fe pas mé què dè cratchf que bas. André dezai : « Oi' avoué ta baï ; n'arin oncora trai ào quatro dzo dè ribote ; mon bouébo, k'in vâo-te férè ? Apré ta baï ne sarin tu plye mô fotu què dai caions. Vouaite : Vouedré que t'aussé ton Mathou din lo vintro ! » Kaichtè, foû, que lai fâ Djacot, se yâvè Mathou din lo vintro, imagina-tè vai pè quin perte tè souedrai passâ quand te va in Verdon ! ! » (Faut savai que po allâ dû la Berdzemint in Verdon, faut passâ pè Mathou). Yô André Bezetset sè fote à rirè in repondin : « Et bin

n'âodrin ; t'é commin lè maumiers, tè faut adé lo dèrai mot, avoué chlia differince que lâo prêdro no fot la fouaire et que lo tin no fâ crèvâ dè rirè. »

S. G.

### Indemnités.

Un train sur un rocher s'abîme, Mais, par une faveur du sort, Une jambe coupée, un mort, C'est tout. Pas une autre victime.

Pourtant, devant les tribunaux, La Compagnie, hélas ! trahie, A payer se voit condamnée : Joli sujet pour les journaux !

Cinq mille francs obtient la veuve, Après avoir bien discuté ; Quinze mille obtiennent l'amputé, Pour une jambe de bois neuve.

La femme pousse les hauts cris : « Plus pour la jambe que pour l'homme ! » — « Oui-dâ ! Mais avec votre somme » Vous choisirez dans les maris. » Tandis que tout l'or de l'empire » Ne saurait rendre à l'amputé » Son pauvre membre charcuté ! » Répond le Président, sans rire.

JEAN DE CRISSIER.

### AUTOUR DE 10 MILLIONS

**Pierre-Abram.** — Alo, conseiller, que dites-vous du vote de dimanche ?

**Le conseiller.** — Que voulez-vous que je dise ? le peuple souverain a parlé ; il n'y a qu'à s'incliner.

**Pierre-Abram.** — C'est sûr !... Mais, enfin, qu'est-ce qu'on va penser au Grand Conseil ?

**Le conseiller.** — Mon té, c'est bien simple, au Grand Conseil on prendra acte du résultat de la votation et on passera à l'ordre du jour. C'est le règlement.

**Pierre-Abram.** — Ah ! c'est le règlement ?... C'est vite dit. Ça n'empêche que nos députés étaient tous d'accord pour cet emprunt de 10 millions. Y a même pas eu de discussion.

**Le conseiller.** — Que voulez-vous discuter ? On avait nommé une grande commission, qui a bien étudié la question et qui a même proposé un million de plus que le Conseil d'Etat. On a voté de confiance, que diable !

**Pierre-Abram.** — Alo, comme ça, vous avez aussi voté oui, au Grand Conseil, député, puisqu'il n'y a pas eu de non ?

**Le conseiller.** — Enfin... j'ai voté oui... sans voter oui.

**Pierre-Abram.** — Comment ?... Oui, c'est oui et non, c'est non ; y a pas !

**Le conseiller.** — C'est-à-dire que... N'est-ce pas, quand le président dit : « Messieurs les députés qui adoptent les conclusions de la commission sont priés de le manifester en levant la main », eh bien, un certain nombre de députés lèvent la main, ceux qui écoutent, ceux qui y pensent.

Puis quand le président dit, après : « Avis contraire »....

**Pierre-Abram.** — Eh bien ?...

**Le conseiller.** — Eh bien,... c'est la même chose. Moi, n'est-ce pas, je n'ai levé la main ni la première ni la seconde fois.

**Pierre-Abram.** — Alo, en somme, pour qui étiez-vous ; pou les oui ou pou les non ?...

**Le conseiller.** — Moi ?...

**Pierre-Abram.** — Oué !

**Le conseiller.** — Pardi, puisque la Commission était d'accord avec le Conseil d'Etat, que personne ne disait rien, pas même à la table du soleil, que vouliez-vous faire ?...

**Pierre-Abram.** — Et dimanche, alo, comment avez-vous voté, conseiller, si c'est pas une indiscretion ?

**Le conseiller.** — Dimanche ?...